

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001175-229

ELAYNE LEMIEUX ET AL.

Demandeurs

c.

SANIMAX LOM INC. ET AL.

Défendeurs

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Sous toutes réserves que de droit, le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

- convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.
- contester la demande;
 coopérer pour établir les modalités de gestion d'instance avec le Tribunal et les autres parties.

Les coordonnées du Procureur général du Québec sont les suivantes :

BERNARD, ROY (JUSTICE - QUEBEC)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Le Procureur général du Québec est représenté par M^e Maxim Larose, avocat, à la même adresse.

Montréal, le 19 août 2022

Bernard Roy (Justice-Québec)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
(M^e Maxim Larose, avocat)
Avocats du défendeur,
Procureur général du Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-001175-229

ELAYNE LEMIEUX ET AL.

Demandeurs

c.

SANIMAX LOM INC. ET AL.

Défendeurs

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00

Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514 393-2336, poste 51927

Télocopieur : 514 873-7074

Notification par courriel :

bernardroy@justice.gouv.qc.ca

/ BB1721 / 0380-CM-2022-001824-0001

M^e Maxim Larose, avocat